

Le SIG du Rhin supérieur distribue les cartes du transfrontalier

by Correspondances lorraines - mercredi, février 18, 2015

<http://correspondances.fr/le-sig-du-rhin-superieur-distribue-les-cartes-du-transfrontalier/>

La vaste Eurorégion qui va émerger aux franges de l'Alsace-Lorraine-Champagne Ardenne n'a pas encore d'emblème. Mais elle a sa carte.... du moins sur la majeure partie de son territoire : les SIG (systèmes d'information géographique) de la Grande Région et du Rhin supérieur ont assemblé leurs supports pour produire une carte commune du Hainaut wallon à Bâle, du Nord de la Meuse au sud du Haut-Rhin. Le document a été [mis en ligne](#) le 12 février dernier.

La composante alsacienne de ce premier travail commun s'appuie sur une longue expertise. Les prémices du SIG du Rhin supérieur (SIGRS) remontent à dix ans. Outil de l'instance de coopération Conférence du Rhin supérieur, et plus particulièrement de son groupe de travail « aménagement du territoire », il a produit 182 cartes et moult données sur la réalité de l'économie, de la société et de l'environnement de l'espace franco-germano-suisse commun à l'Alsace, aux deux cantons de Bâle-ville et Bâle-campagne, au Pays de Bade et à l'extrémité sud de Rhénanie-Palatinat.

L'image de la fourmi s'applique bien pour qualifier le travail, mélange de discrétion – malgré sa facilité d'accès sur le web - et d'abnégation.

Sans parler de la langue, la non-concordance des données statistiques représente un casse-tête. Le SIG s'en sort avec subtilité.

Les thèmes résultent des commandes de la Conférence du Rhin supérieur qui rassemble collectivités locales et la préfecture de Région Alsace. La démographie y tient une place importante, de même que les flux de frontaliers ou le marché du travail. Les cartes d'occupation des sols ou des réseaux de transport font référence. Les espaces naturels protégés se sont également invités plus fréquemment ces dernières années. Sans que le sujet soit plus simple à traiter :

Le financement s'inscrit depuis les débuts dans le cadre des programmes Interreg successifs. Après la version III, Interreg-IV a procuré un budget de 360 000 euros entre 2011 et fin juin 2014, dont 40 % de fonds européens. Une convention intermédiaire a assuré le joint durant le second semestre dernier, jusqu'à l'arrivée d' Interreg-V. Celui-ci prend du retard. Le SIGRS sollicite la reconduction du même budget de 360 000 euros... et il espère que les signaux positifs se confirmeront sur le papier très prochainement. Car il compte enclencher de nombreux projets au cours des prochains mois.

[Christian Robischon](#) pour Correspondances lorraines